REVUE DE PRESSE

SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU JEUDI 10 NOVEMBRE 2016

Jean-Hubert Lelièvre,

le président de Charente Tourisme, avait le sourire hier à Cognac, en compagnie de son homologue de Charente-Maritime, Stéphane Villain (Photo CL). Leurs deux conseils d'administration se sont en effet retrouvés pour *«voter le traité de fusion et les futurs statuts de Charentes Tourisme»*, explique le conseiller départemental, en parlant d'un moment *«historique»* au Château Otard. Les deux comités de tourisme ont en effet décidé de fusionner, ce qui pourrait être une réalité dès janvier 2017.

Jacques Perier

et toute l'équipe de «Solidarité Urgence», organisent leur grande braderie de vêtements, jouets, décorations de Noël... samedi 12 novembre de 9h30 à 18 heures et dimanche 13 novembre de 9h30 à 17 heures, à la salle des fêtes de Javrezac.

Marianne Reynaud : «Toujours partir du terrain»

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Adjointe aux affaires sociales à la mairie de Cognac depuis 2008, attachée parlementaire de sa mère députée depuis 2004, Marianne Reynaud brigue l'investiture du PS dans la 2e circonscription, où elle devrait affronter Daniel Sauvaitre (LR) et Isabelle Lassalle (FN). Cette Jarnacaise née l'année de l'élection de François Mitterrand, s'est inscrite sur les listes électorales le matin de ses 18 ans et a sa carte au PS depuis bientôt 20 ans. Elle vit en politique et défend une relation au quotidien avec le terrain : *«Ce truc, soit tu l'as, soit tu ne l'as pas. Moi je l'ai.»*

Certains me disent que c'est une succession, je leur réponds qu'il y aura des votes, celui des militants et des électeurs.

Des migrants devaient arriver à Cognac. C'est un dossier que vous suivez. Sont-ils là ?
Marianne Reynaud. Pas encore. Comme les trois appartements dont nous disposons à Crouin sont grands, un T4 et deux T5, on attend plutôt des familles, qui ne sont pas les premières placées. On sait que des personnes vont arriver, peut être cette fin de semaine ou la semaine prochaine.

Vous êtes candidate à l'investiture du PS pour les législatives. Vous serez fixée quand ?
Le national a fléché la circonscription pour une femme. Entre le 14 et 18 novembre, les candidatures doivent être envoyées au secrétariat national aux élections. Ma lettre est prête. Les militants voteront le 8 décembre.

Êtes-vous la seule candidate au PS ?
Pour le moment oui, en sachant que la candidature d'un homme serait irrecevable, c'est la règle. Le PS a été amendé lors des dernières élections parce qu'il ne présentait pas assez de femmes. La règle c'est que toutes les circonscriptions où l'élu ne se représente pas sont réservées à une femme. Ça devient plus naturel pour ma génération, mais je ne vous apprends pas que ce milieu a été très longtemps réservé aux hommes.

■ Seule candidate du Parti socialiste dans la deuxième circonscription, Marianne Reynaud s'apprête à partir en campagne
■ Avec comme credo, le terrain et la proximité
■ Et le FN comme «seul ennemi».

bezieux, Chalais et Villebois-Lavalette. Ça devrait représenter une cinquantaine de votants. C'est peu, mais ça reste un vote démocratique. À droite, ils sont nommés.

Comment les jaugez-vous vos futurs adversaires?
Pour l'instant je ne m'occupe pas de mes adversaires. Ma priorité c'est ce que je veux faire, comment le faire, et le travail de terrain que je vais mener. Pour passer au second tour, il faudra réunir le vote de 12,5 % des inscrits, soit 20 % de votants, c'est beaucoup. Ce que je peux dire c'est que mon seul véritable ennemi c'est le FN et dans notre circonscription il y a un vrai risque de triangulaire.

Vous avez été la cible d'attaques au sujet des migrants. Comment l'avez-vous vécu ?
J'ai porté plainte à deux reprises. Quand on s'engage en politique, on sait qu'on peut subir des attaques violentes, mais je n'avais jamais subi ça. J'ai passé des moments difficiles. J'ai porté plainte parce qu'il ne faut surtout banaliser cette violence. Je rappelle que la mise en place du projet d'accueil des migrants, c'est un projet global, porté par toute l'équipe municipale qui a à cœur de porter toutes les solidarités, c'est une philosophie globale.

Si vous êtes élue, vous abandonnerez votre mandat d'adjointe à la mairie de Cognac ?
Je ne cumulerai pas des mandats exécutifs. Je ne resterai pas adjointe mais simple conseillère municipale et communautaire sans toucher d'indemnité. Je veux garder une empreinte locale, participer à des réunions. Des gens

Marianne Reynaud-Jeandidier attend le vote des militants du Parti socialiste le 8 décembre prochain. Photo Majid Bouzzit

Quel nom allez-vous inscrire sur les affiches ?
Reynaud-Jeandidier. J'aime mon mari, ça m'embête de pas porter son nom qui est aussi celui de ma fille. Je reste Marianne Reynaud dans la tête des gens, Marianne Jeandidier personne ne sait qui c'est.

C'est la circonscription de votre mère. Forcément vous allez entendre des critiques.
Certains me disent que c'est une succession. Je leur réponds qu'il y aura des votes, celui des militants et des électeurs. Si les gens ne veulent pas de moi, ils ne voteront pas pour moi. Ce n'est pas non plus une question de gènes, on est trois enfants et je suis la seule engagée dans la vie publique.

Faites-vous un bilan de ses trois mandats ?
Ce bilan n'est pas le mien. Il y a des choix que je n'aurais pas faits, notamment sur la manière, la méthodologie de travail. J'ai des accointances avec les nouvelles technologies qu'elle n'a pas. Mais ce que je retiens c'est ce qu'elle m'a appris, l'importance d'avoir d'a priori. On dit d'elle qu'a été une super-assistance sociale, je réponds qu'on ne choisit pas les gens qui viennent vous voir, en revanche elle a essayé de répondre à chaque situation.

Que retenez-vous de cette expérience ?
Il faut toujours partir du terrain, de situations concrètes. Les sujets sur lesquels je m'engage sont liés à des situations ou des gens rencontrés.

Comment sentez-vous la présidentielle ?
Celui qui peut dire qui sera président il est bien fort... Je pense que François Hollande doit dire le plus vite possible s'il est candidat. Mais je pense qu'à la lumière de ce qui vient de se passer aux États-Unis, les gens ne vont pas voter pour un parti politique cette fois, mais pour une personnalité, une stature, des représentations. L'enjeu des campagnes de demain c'est de savoir quel type d'élu on veut. Le problème c'est qu'aujourd'hui, personne n'incarne la posture, l'intelligence, l'esprit. Je pense que François Hollande a fait une erreur quand il a dit qu'il

Qui va voter ?
Les militants des sections de Cognac, Jarnac, Châteauneuf, Bar- ont voté pour moi, certains comptent sur moi, je tiens à respecter cet engagement-là. tance de rester humble, proche des gens, de faire des permanences de proximité, de ne jamais voulait être un président normal. Les gens ne veulent pas de quelqu'un de normal.

Bon cru pour le forum de l'emploi viticole

La neuvième édition des Rencontres pour l'emploi viticole, organisées par Pôle Emploi à L'Espace 3000 de Cognac, a eu lieu mardi matin. Sur le thème *«Venez rencontrer directement les professionnels du monde viticole des Charentes»*, plus de 200 visiteurs ont échangé des renseignements avec vingt professionnels de la vigne, tandis que vingt autres employeurs inscrits ne sont pas venus.

170 offres, la plupart concernant des emplois saisonniers de taille de la vigne ou de tirage des bois, étaient disposées à la lecture sur des panneaux à l'entrée. D'autres étaient proposées par la méthode moderne du «job dating», où s'opère le contact direct du face à face employé-employeur.

Rodolphe et Anita Texier, viticulteurs à Jarnac, ont retenu trois candidats «ferme», sur cinq contacts «vécus» âgés de 21 à 49 ans, dans la matinée. Une seule embauche «ferme» effectuée par la dirigeante du Gaec de Font-Arnat, de Lignières-Sonneville, pour lequel deux ans d'expérience minimum sont exigés. Des viticulteurs des deux Charentes avaient ainsi fait le déplacement pour leur permettre un contact direct moins impersonnel qu'un CV. *«Certains viennent aussi pour faire connaissance avec le secteur viticole, en vue d'une reconversion professionnelle»* observe Delphine Chapilas, de l'agence Pôle Emploi de Cognac.

«J'ai une expérience de plusieurs années dans la vigne. On est payé au nombre de pieds de vignes traités. Environ 1 600 € par mois en travaillant du lundi au samedi inclus. Pôle Emploi fait très bien son boulot. Les critiques entendues ici ou là ne sont pas fondées», raconte Jean-Jacques, 57 ans, chaudronnier de métier, licencié en 2010 par Prulho, le fabricant d'alambics de Merpins.

«Je pense que le bouche à oreille fonctionne mieux que Pôle Emploi», estime de son côté Émilie, 44 ans, célibataire et une fille de 17 ans à charge. Émilie épluche quand même les annonces affichées, *«à tout hasard»*.

Le préfet de la Charente (au centre) a fait mardi le déplacement, en compagnie de Christophe Grandcoin (à gauche), directeur de Pôle Emploi. Photo J. D.

LUTTE CONTRE LE TABAGISME

«Moi(s) sans tabac» aujourd'hui à Info 16 Cognac

Dans le cadre de l'opération nationale «Moi(s) sans tabac», mise en place par le ministère des Affaires sociales et de la Santé, la Santé publique et l'Assurance-maladie; l'agence régionale de Santé de la région Nouvelle-Aquitaine organise une action de sensibilisation aux dangers du tabac, avec stands d'information et forums, aujourd'hui jeudi 10 novembre à Info 16 Cognac, de 14 heures à 16 heures. Un infirmier tabacologue du centre hospitalier intercommunal du Pays de Cognac sera également présent.

SPECTACLE

«Voyage en Acadie» samedi à Châteaubernard. Un spectacle est proposé ce samedi à 20 heures au Castel: musiques, chansons, danses et projections conteront l'histoire, les paysages et les mythes de l'Acadie. Tarif: 30€, réservations au 05 46 02 44 24. Billetterie sur place ouverte 45 minutes avant la représentation en fonction des places disponibles.

CHERVES-RICHEMONT

Spectacle équestre aux Écuries de Boussac dimanche

La compagnie «Les Cavaliers du temps» présentera son nouveau spectacle équestre baptisé «Viva Mexico», ce dimanche 13 novembre à 15 heures au centre équestre de Cognac. Le public se laissera emporter dans un voyage fabuleux au pays des Mariachis et des belles danseuses de flamenco, où de magnifiques chevaux andalous dansent au rythme des guitares. Tarifs: 16 € pour les adultes, 10 € pour les enfants, gratuit pour les moins de 4 ans (2 places adultes achetées, une place enfant offerte).

Contrôle au faciès: l'État condamné

■ La Cour de cassation a définitivement condamné hier l'État pour des contrôles d'identité «au faciès» ■ À lui de «démontrer l'absence de discrimination».

La plus haute juridiction, qui se penchait pour la première fois sur la question des contrôles «au faciès», a condamné définitivement hier l'État dans trois dossiers. La cour a estimé qu'un contrôle d'identité discriminatoire constituait une *«faute lourde»* qui engageait la responsabilité de l'État et a précisé la façon dont la discrimination doit être prouvée.

«C'est une grande victoire», a salué Me Félix de Belloy, qui a défendu en première instance et en appel les treize hommes à l'origine de cette bataille judiciaire. *«On sort de plusieurs décennies de non-droit en matière de contrôle d'identité. Les policiers considéraient qu'ils pouvaient contrôler sans motif, c'est terminé.»* Pour le Défenseur des droits Jacques Toubon, qui avait soutenu les treize hommes en appel, la décision rendue *«est une avancée majeure pour la garantie des droits des citoyens»*.

> **On sort de plusieurs décennies de non-droit en matière de contrôle d'identité.**

L'affaire avait commencé en 2013 lorsque treize hommes d'origine africaine ou nord-africaine s'étaient lancés dans un combat judiciaire, dénonçant des contrôles injustifiés, parfois associés à des palpations, des insultes ou du tutoiement. Après avoir perdu en première instance en octobre 2013, les plaignants avaient fait appel et en juin 2015, la cour d'appel de Paris avait donné raison à cinq d'entre eux, condamnant l'État à verser 1.500 euros de dommages et intérêts à chacun.

L'État s'était pourvu en cassation pour les cinq dossiers dans lesquels il avait été condamné, et les huit hommes qui n'avaient pas obtenu gain de cause en avaient fait autant. Onze des pourvois ont été rejetés. Au final, l'État est définitivement condamné pour contrôles au faciès dans trois dossiers.

Un récépissé de contrôle

Point important, la Cour de cassation a indiqué la façon dont la discrimination doit être prouvée: la personne s'estimant victime d'un contrôle d'identité doit apporter au juge des éléments qui laissent présumer l'existence d'une discrimination et c'est ensuite à l'administration de démontrer, soit l'absence de discrimination, soit une différence de traitement justifiée par des éléments objectifs.

Un aménagement de la charge de la preuve *«essentiel»*, a commenté Lanna Hollo, d'Open Society Justice initiative (émanation de la Fondation George-Soros). *«Cela rend plus facile les recours en matière de contrôle discriminatoire.»* *«Il est difficile pour une personne aujourd'hui de prouver qu'on a été contrôlé et c'est encore plus compliqué de prouver qu'on a été contrôlé au faciès»*, a témoigné Bocar, un des treize hommes qui se sont lancés dans la bataille judiciaire. Il n'a, au final, pas obtenu gain de cause. Au-delà des cas individuels, l'affaire est pour Lanna Hollo *«la reconnaissance qu'il y a un problème de contrôle au faciès. Ça met la pression sur l'État pour prendre des mesures pour faire reculer ce problème»*.

En France, les personnes perçues comme «noires» et «arabes» sont contrôlées respectivement six et huit fois plus que celles perçues comme «blanches». Photo AFP

Magistrats (Syndicat de la magistrature), avocats (Syndicat des avocats de France) et de nombreuses associations (Ligue des droits de l'Homme, Gisti, Human rights watch...) réclament de longue date la mise en place d'un récépissé remis à chaque contrôle d'identité, rappelant à François Hollande son engagement lors de la campagne présidentielle. Le candidat Hollande s'était en effet engagé à *«lutter contre les contrôles d'identité discriminatoires»* par une *«procédure respectueuse des citoyens»*.

Une étude menée en 2009 à Paris par Open Society Justice Initiative et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) montrait qu'en France, les personnes perçues comme «noires» et «arabes» sont contrôlées respectivement six et huit fois plus que celles perçues comme «blanches».

Pour le collectif Stop le contrôle au faciès, *«la prochaine étape sera de veiller à l'application effective de cette décision de justice, dans l'évolution des pratiques policières et l'amélioration des rapports police/population»*.

Mairies: le «oui mais» aux crèches

Selon le Conseil d'État, pour être légale, l'installation d'une crèche de Noël doit présenter un caractère culturel, artistique ou festif.

Le Conseil d'État a estimé hier dans une décision prudente que des crèches de Noël pouvaient être installées dans des mairies, mais a posé une série de conditions strictes, pour écarter tout prosélytisme religieux.

La plus haute autorité administrative a jugé que *«dans les bâtiments publics, sièges d'une collectivité publique ou d'un service public, une crèche de Noël ne peut pas être installée, sauf si des circonstances particulières montrent que cette installation présente un caractère culturel, artistique ou festif»*. Elle appelle également à vérifier si une telle installation répond ou non à un *«usage local»*.

La mise en place d'une crèche de Noël ne peut en aucun cas signifier *«la reconnaissance d'un culte ou une préférence religieuse»*, a par ailleurs averti le Conseil d'État. Il a aussi fait une distinction entre l'intérieur des bâtiments publics et les autres *«emplacements publics»* tels que des marchés, où selon lui installer des santons est a priori légal, à condition d'éviter toute manifestation religieuse contraire à la neutralité s'imposant aux pouvoirs publics.

Une crèche entourée d'un sapin et de diverses décorations de Noël serait admise, ce qui ne sera pas le cas d'une crèche isolée. Photo archives AFP

Comme le demandait à l'audience du 21 octobre le rapporteur public, le Conseil d'État a donc choisi une voie médiane entre une application pure et dure du principe de laïcité de l'État, et une tolérance tous azimuts.

Il laisse une importante marge de manœuvre aux collectivités locales, mais donne aussi toute latitude aux juridictions administratives locales pour sanctionner des dérives.

Diesel: la justice va se pencher sur Renault

Après Volkswagen (VW), Renault pourrait devoir répondre devant la justice d'irrégularités présumées dans la dépollution de ses moteurs diesel. Le ministère de l'Économie a en effet annoncé hier soir que la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) avait décidé de transmettre au parquet de Nanterre les conclusions de son enquête sur les émissions polluantes des véhicules diesel de l'entreprise au Losange.

La répression des fraudes a souligné que son enquête concernait *«les pratiques relatives aux émissions d'oxydes d'azote (NOx) d'une douzaine de constructeurs automobiles commercialisant des véhicules diesel en France»*. De source proche de Bercy, cette enquête administrative se poursuit au-delà du cas de Renault.

Outre des résultats de tests menés sur des véhicules, la DGCCRF s'est appuyée *«sur l'analyse de documents saisis au cours d'une perquisition dans les locaux du constructeur et sur l'audition de représentants de l'entreprise»*, a précisé Bercy.

Le groupe Renault a répété les arguments qu'elle énonce depuis que la perquisition de la DGCCRF dans ses locaux a été révélée en janvier dernier. *«Les véhicules Renault ont tous et toujours été homologués conformément à la loi et aux réglementations. Ils sont conformes aux normes en vigueur»* et *«ne sont pas équipés de logiciels de fraude aux dispositifs de dépollution»*, a assuré le groupe.

Croissance

L'objectif de 1,5% en 2016 enterré

Une hausse de 1,3%, au lieu du 1,5% espéré? Le gouvernement a reconnu hier que son scénario de croissance pour 2016 serait difficile à atteindre, au vu des dernières prévisions de la Banque de France et de Bruxelles, tout en assurant que son objectif de réduction du déficit serait tenu. *«On sera quelque part entre 1,3 et 1,5%»*, a estimé hier le ministre de l'Économie et des finances Michel Sapin, sans toutefois donner à ce stade de chiffre définitif. *«Entre 1,3 et 1,5, c'est 1,4%, mais on verra quel est le choix que nous ferons, dans le dialogue avec les diverses institutions concernées.»*
Ces déclarations font suite à la publication d'une série d'indicateurs et de prévisions peu compatibles avec une hypothèse d'une envolée de la croissance, pourtant indispensable pour combler le retard pris lors des trimestres précédents. Selon une première estimation publiée hier par la Banque de France, qui se base sur une enquête de conjoncture menée auprès des entreprises, la progression du PIB devrait ainsi s'élever à 0,4% au quatrième trimestre.

Les écoliers de moins en moins bons en français

Texte de la dictée pour l'évaluation des élèves de CM2

Le soir tombait. Papa et maman, inquiets, se demandaient pourquoi leurs quatre garçons n'étaient pas rentrés.
– Les gamins se sont certainement perdus, dit maman. S'ils n'ont pas encore retrouvé leur chemin, nous les verrons arriver très fatigués à la maison.
– Pourquoi ne pas téléphoner à Martine ? Elle les a peut-être vus !
Aussitôt dit, aussitôt fait ! À ce moment, le chien se mit à aboyer.

Comparatifs d'évaluations en 1987, 2007 et 2015 (moyenne du nombre d'erreurs)

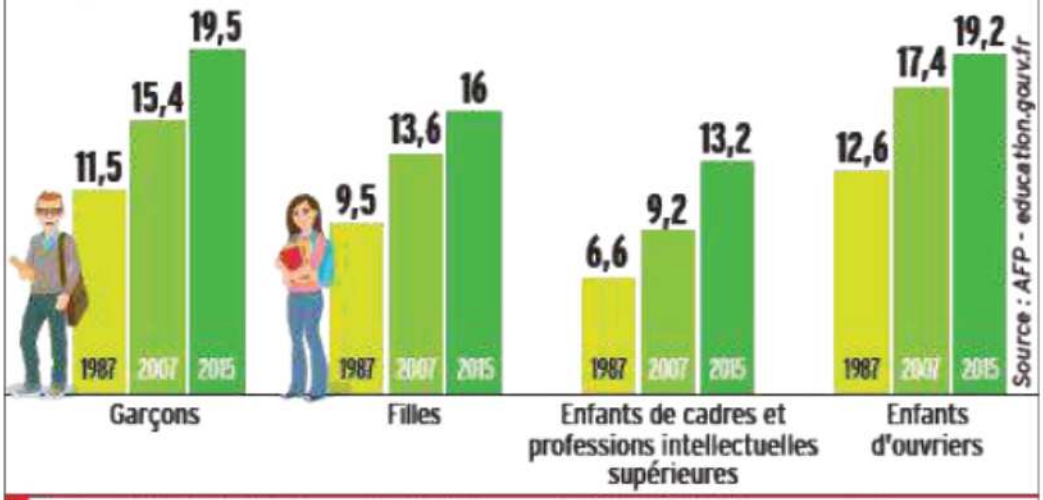

L'essentiel des difficultés provient de la non-application de règles grammaticales, comme l'accord entre le sujet et le verbe. Ainsi en 2015, seuls 25,7% des élèves ont accordé correctement au pluriel l'adjectif "inquiets". Ils étaient 46,3% en 1987.

INFOGRAPHIE CL

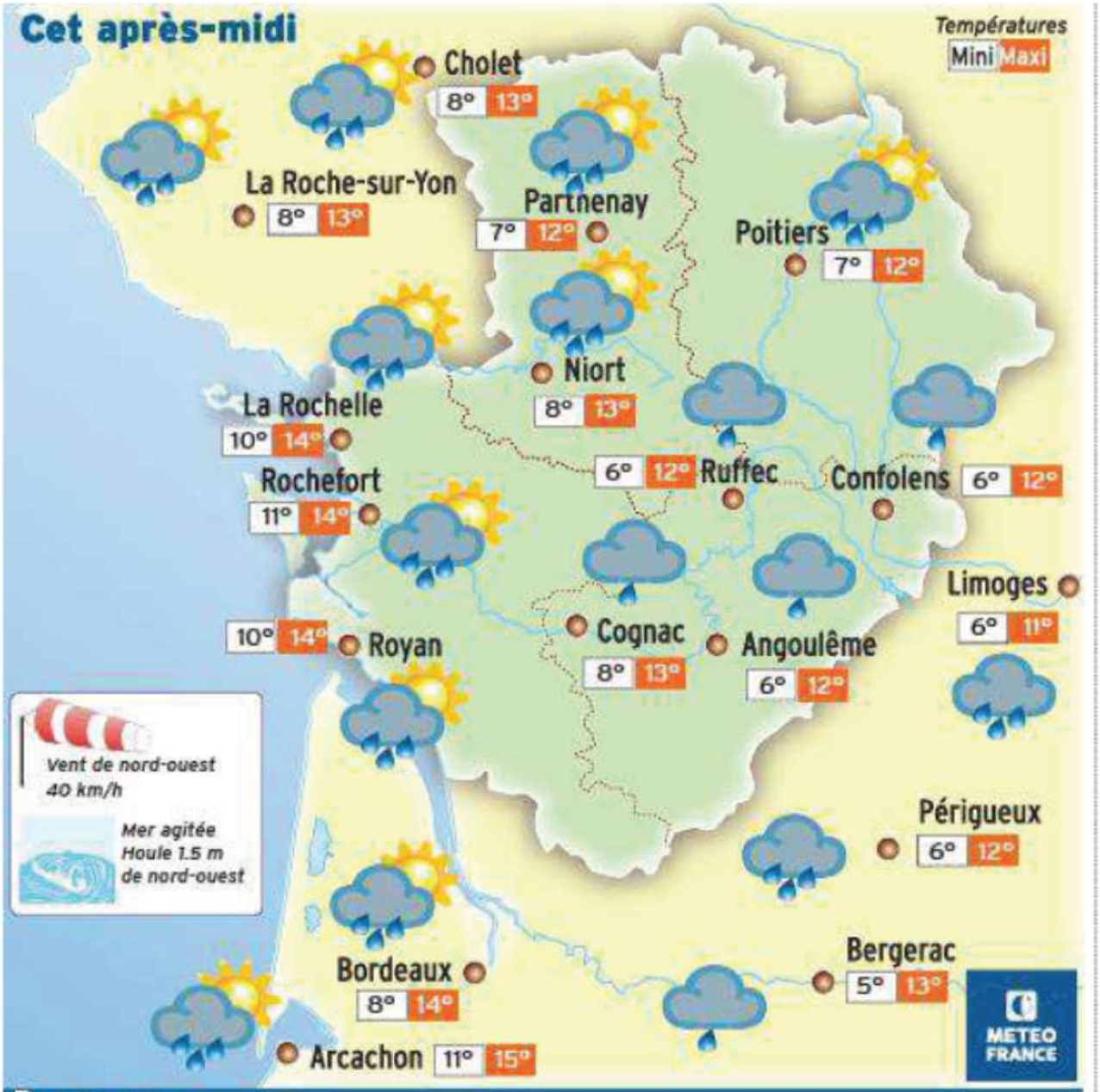

Le Comité régional Action logement est installé

1 % LOGEMENT La nouvelle entité devient un acteur régional clé du logement des salariés

La réforme nationale du 1 % logement – soit 0,45 % de la masse salariale des entreprises de plus de 10 salariés – annonce de vrais changements dans le financement du logement social en France. À compter du mois de janvier, en effet, une seule entreprise, Action logement services, filiale d'Action logement, sera en charge de la collecte financière consacrée à la construction de logements et aux services apportés aux entreprises et aux salariés.

Dans l'autre filiale de la holding Action logement se retrouvent les entreprises sociales de l'habitat qui ont grandi et prospéré depuis la fin de la guerre grâce au financement de ce fameux 1 % logement. Finis les Comités interprofessionnels du logement (CIL) – ils étaient 120, chiffre ramené à une vingtaine, qui se concurrençaient parfois sur un même territoire pour percevoir la contribution logement des entreprises. Cette réforme impacte directement la construction de logements sociaux sur nos territoires, puisque la famille du 1 % représente environ le tiers de la production de logements sociaux.

82 000 logements sociaux

En Nouvelle-Aquitaine, Action logement représente un patrimoine de 82 000 logements sociaux et intermédiaires sous les marques Domofrance et Clairsienne à Bordeaux, Habitelem à Pau, Atlantic Aménagement à La Rochelle, Le Foyer en Charente, Ciliopée à Agen ou Dom'aulim à Limoges. Ces entreprises ont livré 3 068 logements l'an passé et en ont mis en chantier 2 148 autres. L'an passé, sur les 12 départements de la Nouvelle-Aquitaine, le 1 % a engagé 39 millions d'euros dans le financement de nouveaux programmes, ici et là soutenu par les collectivités locales et par les crédits régionalisés de l'État. C'est dire l'effet de levier des interventions des futures filiales d'Action logement sur nos territoires. Action logement, qui regroupera dans la région les sept CIL qui y étaient actifs jusque-là, soit environ 210 collaborateurs, a désigné son délégué « préfigurateur » pour la Nouvelle-Aquitaine : Jean-François Leu, un cadre de Clairsienne.

Vendredi dernier, une nouvelle instance, le Comité régional Action logement (Cral), a été officiellement installée. Paritaire, elle est présidée par Philippe Déjean, un des plus fins connaisseurs du logement social dans la région, puisqu'il a dirigé dans le passé Clairsienne et Domofrance, avant de contribuer à la création du CIL Sud-Ouest, qui avait pris la suite du CIL de Guyenne et Gascogne en élargissant alors son périmètre d'intervention au Béarn et au Limousin. Jean-Pierre Doligey, un ancien de Force ouvrière, sera le vice-président du Cral, « déterminé et vigilant sur ces évolutions », précise-t-il.

Philippe Déjean, premier président du Cral. ARCH. T. D./« SO »

Le Cral sera l'un des interlocuteurs privilégiés des entreprises sociales de l'habitat et des territoires. « Mais nous devrons désormais aller négocier chaque année nos budgets d'intervention au niveau national », explique Philippe Déjean. Sans doute le plus gros changement à venir. Il est d'essence jacobine dans un monde du logement social traditionnellement girondin dans le Sud-Ouest.

J.-B. G.

Charentes Tourisme prend bien forme

COGNAC Hier, les conseils d'administration de Charente Tourisme et de Charente-Maritime Tourisme étaient réunis au château Otard, à Cognac. Les deux conseils d'administration ont voté le traité de fusion et les futurs statuts de Charentes Tourisme, l'entité qui va rassembler les deux structures vouées à la promotion touristique des deux départements charentais. Un résultat qui a satisfait les deux présidents, Jean-Hubert Lelièvre et Stéphane Villain.

« Ce marché possède un véritable potentiel »

COMMERCE

Une équipe de jeunes a repris l'association des commerçants des Halles depuis l'été. Avec l'envie de le dynamiser

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

Depuis le début de l'été, l'association des commerçants des Halles a pris un coup de jeune. « L'ancienne présidente (Danielle Labracherie, NDLR) avait arrêté et l'association était en sommeil depuis le mois d'avril. Ensuite, lors d'une commission paritaire des foires et marchés, Danielle Jourzac (l'adjointe en charge du commerce) a souhaité que de nouvelles têtes montent une équipe pour relancer les Halles », explique Vanessa Valadon, la jeune présidente.

Laquelle s'est lancée dans l'aventure avec le soutien, notamment, de Sandra Vequaud (Les Délices du potager) et Nawal Benhamed (La Nana bio). « On s'est dit : pourquoi pas ? Et nous avons décidé de nous lancer pour reprendre l'association et tenter de faire quelque chose. Nous sommes cinq dans le bureau et nous avons 27 commerçants adhérents », poursuit la jeune femme.

Vanessa Valadon, la jeune présidente de l'association. PHOTO D. F.

Un « drive » au marché ?

Tous mus pour la même volonté de dynamiser et faire véritablement vivre ce lieu et d'y faire venir une nouvelle clientèle. « L'un des objectifs est d'attirer des jeunes couples, de jeunes familles qui peuvent arriver sur Cognac, des gens qui commencent à changer leurs habitudes de consommation. » Cela passe par des initiatives, des propositions commerciales. « On travaille là-dessus en collaboration, notamment, avec le Comité des acteurs locaux (CAL). Il y a l'idée, par exemple, de mettre en place des horaires décalés, être présents peut-être le mardi après-midi ou un autre jour. »

Autre suggestion qui mérite d'être étudiée, la mise en place d'un système de « drive » : « Les gens pourraient commander leurs produits et venir ensuite les récupérer entre midi et 13 heures », explique Vanessa Valadon. Un système considérablement développé par les grandes surfaces appliqué à un marché de proximité, l'idée est séduisante. « C'est réalisable. Nous le faisons déjà sur notre stand », ajoute la présidente.

Rendre le marché plus attractif va, également, dépendre de la capacité de l'association à attirer de nouveaux commerçants. « Il faut essayer de privilégier une certaine diversification, favoriser l'installation des commerces qui manquent comme un chocolatier ou un charcutier puisqu'il y en a un qui va fermer. » Ainsi, un projet de bar à huîtres devrait voir le jour d'ici la fin de l'année.

En revanche, Vanessa Valadon n'est guère convaincue, c'est le moins que l'on puisse dire, par l'idée d'installer un marché extérieur devant les halles. Une question qui revient régulièrement sur le tapis et dont les défenseurs pensent que ce serait justement le bon moyen d'attirer les consommateurs vers le marché. « Un marché extérieur, ce n'est pas vraiment la même chose et il ne faut pas que ce soit au détriment de ceux qui sont à l'intérieur. Je pense qu'il faut d'abord remplir l'intérieur, faire quelque chose de convivial, plutôt que de s'éparpiller », affirme fermement Vanessa Valadon. Il y a, sans aucun doute, du pain sur la planche pour l'association, mais la jeune femme en est convaincue : « Ce marché possède un véritable potentiel. » Il ne reste qu'à l'exploiter.

DES ANIMATIONS

Dynamiser le marché passe aussi par des animations régulières, Vanessa Valadon en est bien consciente. « L'été a été calme, nous n'avons pas tenté de choses. Mais lors de la Semaine du goût, nous avons organisé des dégustations gratuites. »

Dans cette optique, la venue mardi matin de France Bleu La Rochelle sous les Halles (lire « Sud Ouest » d'hier) a été appréciée à sa juste valeur par la jeune femme, « c'est une bonne façon de faire connaître le marché et d'inciter à y venir ».

Et ce n'est pas fini puisque Piqthiu, présent avec la radio mardi, reviendra sur les Halles de Cognac d'ici la fin de l'année. Lors du Téléthon (2-3 décembre), dont il est le parrain cette année en Charente, où un « défi soupe » sera mis en place. Et surtout les 24 et 31 décembre où il viendra distiller des recettes et conseils culinaires pour les fêtes de fin d'année.

L'Oreco s'agrandit encore de 10 hectares

FILIÈRE Le préfet a visité hier l'Organisation économique du cognac qui stocke 20 % du liquide et mène de front plusieurs chantiers

Pour un préfet, comprendre toutes les composantes de l'industrie du cognac prend du temps. Hier, Pierre N'Gahane a, selon ses propres mots, « développé sa connaissance de la filière en visitant un acteur de taille ». Il a franchi les portes du site ultra-sécurisé de l'Oreco, à Merpins. Les chais de l'Organisation économique du cognac (qui existe depuis 1932) constituent un véritable coffre-fort pour le précieux nectar, puisque les fûts, tonneaux et cuves contiennent 20 % du stock régional. « On a prévu de se stabiliser à ce niveau », assure Daniel de Saint-Ours, le directeur général. Ce qui n'empêche pas le site d'être en perpétuel chantier, avec près de 10 millions d'investissements chaque année. « Nous anticipons les besoins et souhaitons bâtir deux chais par an. Le prochain sera d'ailleurs achevé en janvier. »

La rencontre a également permis de faire avancer un dossier. Depuis un an, l'Oreco réfléchissait à un nouveau site. Finalement, la préfecture devrait autoriser, en février, la modification du plan local d'urbanisme, pour que l'entreprise s'installe sur des terrains mitoyens. Ce nouvel espace de 10 hectares vient poursuivre l'agrandissement du site de Bellevue, créé en 1975.

Jonathan Guérin

Jean-Daniel Fougère (PDG), Daniel de Saint-Ours (DG) et le préfet Pierre N'Gahane dans un chai. PHOTO J.G.

CHÂTEAUBERNARD

Tarot : pour une place au championnat de France

Elles étaient 19 équipes de tarot engagées en quadrettes samedi dernier, à la salle Jean-Tardif pour disputer le championnat de deuxième division des Deux Charentes. Et pas question de se mélanger entre défenseurs et attaquants, Jean-Noël Guay, président de la commission de compétition régionale et Flavien Grollier, 2e arbitre y a veillé, et tout particulièrement à chaque temps de pause.

Une première séance commencée à 13 h 40 a vu quatre équipes éliminées ; la compétition a repris à 20 h 30 jusque tard dans la nuit. Deux quadrettes en sont ressorties qualifiées au championnat de France qui sera organisée à Chartre du 17 au 19 février prochains.

Au tarot, le jeu en quadrette isole l'attaquant des trois défenseurs. PHOTO S.B.

À renouveler

Le club Le 21 de Châteaubernard a accueilli la compétition samedi, et son président Jacques Barreaud compte bien en recevoir d'autres.

Dans la salle, un autre président, celui du comité des deux Charentes Alain Gratedoux, a lui fait tout spécialement le déplacement de l'île de Ré et nous parle bien volontiers tarot. 9 000 licenciés au plan national répartis dans une vingtaine de régions, sachez que le découpage régional ne se calque pas sur le découpage territorial. Les deux Charentes constituent donc une région au tarot avec 320 licenciés. Alain Gratedoux y souligne sa ligne conductrice : « On a une école de tarot à Châteaubernard, Rochefort et La Rochelle. On mise beaucoup dans les jeunes ». Les équipes qualifiées au championnat de France sont, pour la première, Pablo Bretonnier, Marc Staub, Pascal Branchereau et Alain Gratedoux; et pour la deuxième, Laurent Pouzou, Valérie Girard, François Stael et André Robert.

Sandra Balian

LES CÉRÉMONIES **DU 11-NOVEMBRE**

CHÂTEAUBERNARD La cérémonie se déroulera à 11 h 30, au monument aux morts.